

**DELEGATION DES COMMISSIONS  
DE GESTION  
Service du Parlement  
3003 BERNE**

**A l'attention de  
Monsieur Philippe SCHWAB,  
Secrétaire**

Par fax n° 031 322 98 66 uniquement

Genève, le 4 juillet 2006

**Concerne : Claude COVASSI / Son audition par la Délégation des Commissions de  
Gestion**

Cher Monsieur,

Par la présente j'accuse réception de votre courrier/fax du 3 juillet 2006 (arrivé à l'Etude à 19h03) en réponse à mon fax du même jour, lequel n'a manqué de me surprendre.

En effet, comme je vous l'indiquais, dans le cadre de cette correspondance – après vous avoir confirmé les disponibilités de Monsieur Claude COVASSI pour une audition par la Délégation courant de cette semaine et/ou au début de la semaine prochaine (soit, selon vos exigences, avant le début des vacances parlementaires), il apparaissait néanmoins indispensable, au regard de la situation délicate, notamment sécuritaire, dans laquelle se trouve mon client, de lui accorder un délai préalable de 48 heures aux fins de pouvoir préparer son déplacement dans les meilleures conditions possibles.

A cet effet, je vous avais dès lors suggéré, comme date la plus rapprochée, le jeudi 6 juillet, dès 14h00 et/ou tous les jours ouvrables suivants à partir de 8h00.

En effet, et comme il l'a toujours affirmé, Monsieur Claude COVASSI n'entend pas – compte tenu des documents délicats actuellement en sa possession – organiser un tel déplacement – aux conditions préalables qu'il a exposées – sans avoir une date (jour et heure) précise pour son audition.

Je ne vous cache dès lors pas, une fois de plus, l'étonnement et la surprise de mon client, lequel a finalement l'impression – impression, à mon avis, partagée par de nombreux médias, et certainement par une partie non négligeable de la population – au vu du peu de considération qui est apportée par la Délégation relativement à ses problèmes sécuritaires, que personne ne souhaite réellement, à Berne, entendre les révélations que s'est, spontanément, proposé de faire mon client.

Dès lors, je vous saurais gré de bien vouloir me faire confirmer, à brefs délais, une nouvelle date d'audition – si possible le lundi 10 juillet 2006 - pour Monsieur COVASSI, que je ne saurais, en l'état, blâmer s'il exprime sa déception dans la presse.

Compte tenu de ce qui précède, je comprendrai bien, par ailleurs, qu'il ne saurait être question de conserver à ces tractations le caractère confidentiels qu'elles avaient à ce jour.

Veillez croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments parfaitement dévoués.

Razi ABDERRAHIM, avt

Cc : Claude COVASSI